

Jean-Marc Nollet

«Contre le réchauffement, des chiffres, SVP!»

LES PHRASES CLÉS

«Si on maintient le texte du MR en l'état, la Belgique sera attentiste et nous voulons l'éviter.»

«On va aller au-delà des 3 degrés de réchauffement si on ne prend pas le taureau par les cornes.»

Le chef de file Ecolo/Groen au Parlement fédéral demande que le MR prenne en compte des objectifs chiffrés ambitieux pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre avant la Conférence de Paris.

INTERVIEW

MARTIN BUXANT

C'est ce mardi au Parlement fédéral que la Belgique entérine le mandat avec lequel elle négociera à Paris lors de la COP21, la conférence sur le climat, en décembre prochain. Jean-Marc Nollet monte au créneau et demande à la majorité d'intégrer des objectifs chiffrés ambitieux et contraignants à sa feuille de route pour Paris.

Il y a un accord entre les Régions et le Fédéral sur la répartition des efforts à faire au niveau belge pour réduire les gaz à effet de serre. Vous êtes satisfait?

C'est un élément positif, mais c'est seulement une répartition intra belge. D'ailleurs, la Belgique aurait été ridicule si nous avions été à Paris à la conférence sans un tel accord qui reste, rappelons-le, un élément technique. L'enjeu de la résolution de ce mardi est beaucoup plus important et nous voulons nous concentrer sur ces objectifs depuis la Belgique. C'est ça qui va être discuté aujourd'hui au Parlement.

Les libéraux francophones sont à la manœuvre...

Oui, le Parlement discute de la proposition du MR Damien Thiéry. Moi j'ai qualifié cette proposition de climato-apatique, eux disent climato-réaliste, mais le climato-réaliste, c'est penser que le réchauffement climatique n'est pas lié à l'activité de l'homme, donc je pense qu'ils vont changer de dénomination. Bref: si on maintient ce texte en l'état, la Belgique se rangera dans le camp des attentistes, la Belgique sera

passive par rapport au réchauffement climatique et cela, nous voulons absolument l'éviter.

Pourquoi?

Dans un mois, c'est la conférence de Paris. Or, si on fait le compte à ce stade de la somme des engagements des différents pays – 148 pays –, on est au-delà de l'objectif de réchauffement de 2 degrés puisqu'on est à 3 degrés Celsius. Au-delà de 2 degrés Celsius, on ne maîtrise plus les conséquences du réchauffement et du dérèglement climatique, c'est ça le message. On est à 3 degrés...

Vous craignez l'échec de Paris?

Vous savez, certains pays comme l'Arabie saoudite, l'Iran, le Qatar et le Venezuela, n'ont même pas encore remis leurs engagements, or on sait que ce sont des pays d'hydrocarbure et que donc on va aller au-delà des 3 degrés de réchauffement si on ne prend pas le taureau par les cornes. On va dans le mur si on ne réagit pas,

Alors que demandez-vous précisément?

Nos pays doivent pouvoir rehausser le niveau des engagements. Dans l'état actuel des choses, avec le texte déposé par la majorité fédérale, le MR en tout cas, il est simplement indiqué que la Belgique et l'Union européenne doivent défendre une politique ambitieuse mais il n'y a absolument aucun chiffre là derrière. Dire «on veut une politique ambitieuse» sans prendre d'engagements chiffrés et précis, ça ne veut rien dire.

Vous voulez donc des chiffres?

Oui, et je vais être positif: le MR s'est montré ouvert, la semaine dernière au Parlement, et a annoncé vouloir travailler à un texte qui rallie aussi l'opposition. Dans ce cadre-là, nous avons déposé une série de 28 amendements au texte des libéraux et nous leur demandons de les appuyer. L'un de ces amendements, c'est justement de préciser les engagements ambitieux chiffrés et contraignants. Ces engagements doivent être à la hauteur du défi climatique.

Et donc: les chiffres?

Nous demandons qu'il soit inscrit que l'objectif belge et européen soit une réduction de 50% des gaz à effet de serre, de 40% d'énergie renouvelable et 40% d'efficacité énergétique pour 2030. Ce sont les trois chiffres que nous voulons glisser dans la résolution-mandat de négociation de la Belgique pour Paris. C'est le seul moyen de cantonner le réchauffement et de faire bouger les lignes.

C'est l'objectif qui avait été adopté par le comité des régions il y a un an, ça n'a donc rien de farfelu. Puisque les libéraux ont fait une ouverture, je saisis la perche qu'ils nous ont tendue. En 2011, la FEB elle-même avait

indiqué que l'objectif fondamental c'était de maintenir le réchauffement climatique dans les 2 degrés Celsius.

Le virage vert du Parti socialiste, c'est une bonne nouvelle dans ce cadre-là?

Tout à fait. Mon appel ne s'adresse pas qu'au MR, mais aussi au sp.a et au PS pour qu'on puisse se rejoindre sur des engagements chiffrés et ambitieux.

Sans cela, on n'y parviendra pas. Je demande aussi qu'on fixe des chiffres pour 2050: au niveau belge, on devrait à ce moment-là atteindre une diminution de 85-90% des gaz à effet de serre. Et 2030 est une phase de transition pour arriver à cet objectif 2050. On a pris du temps pour se mettre d'accord en interne pour la répartition; on a perdu de la crédibilité, se mettre d'accord sur des objectifs chiffrés, contraignants et ambitieux permettra à la Belgique de regagner sa crédibilité.

Allons-y.

RÉPARTITION

UN ACCORD ENTRE LES RÉGIONS ET LE FÉDÉRAL

Les ministres en charge de la politique climatique des trois Régions et du Fédéral se sont entendus sur le «burden sharing», à quelques semaines de la conférence internationale sur le climat de Paris. L'effort auquel s'est engagé le pays de **réduire de 15% ses émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2005** se répartit en un objectif de **15,5% pour la Flandre, 14,7% pour la Wallonie et 8,8% pour Bruxelles**, le Fédéral intervenant via des mesures techniques sur le transport et des mécanismes de contrôle. L'objectif de **production de 13% d'énergie renouvelable en 2020** passera par une ambition de 10% pour la Flandre, 11,5% pour la Wallonie et 3,5% pour Bruxelles, le Fédéral visant 2,75%. La répartition des revenus de mise aux enchères des quotas de CO₂ (326 millions d'euros d'héritage du passé puis 188 millions par an) constituait un **point sensible des négociations**.

Le dossier du «burden sharing» bloquait depuis six ans. Plusieurs ministres avaient exprimé ces dernières semaines leurs espoirs d'aboutir à un accord, jugé nécessaire pour la crédibilité de la Belgique à l'approche du sommet de Paris sur le climat qui débute fin novembre. Ce sommet conjuguera la 21^e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la 11^e conférence des parties au protocole de Kyoto. **D'APRÈS BELGA**